

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°259/2022

A L'ETABLISSEMENT EMA ESU

Après avoir reçu le Contrat du marché n°F03/DC/CGPMP/PROGOU/3/P.TSH/2020, conclu avec la Province de la Tshopo, pour un montant total hors taxe de francs congolais dix-sept millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent septante huit, quarante-quatre centimes (CDF 17.389.978,44) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

